



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE

PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

Mercredi 18 décembre 2024, Hôtel de Ville de Sierre

(18 heures)

En la présence du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- 1. Appel des Conseillères et Conseillers généraux**
- 2. Demande de cautionnement pour le projet d'extension et de réhabilitation de la STEP de Noës (projet STEP III)**
 - a. Rapport de la commission de gestion
 - b. Entrée en matière
 - c. Discussion générale
 - d. Votation finale
- 3. Budget 2025 de la Commune de Sierre**
 - a. Rapport de la commission de gestion
 - b. Entrée en matière
 - c. Discussion de détail
 - d. Discussion générale
 - e. Votation finale
- 4. Divers**

Daria MOULIN
Présidente du Conseil général

Daria MOULIN

Bonsoir à toutes et tous. Il est 18h00. Monsieur le Président de la Ville, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, Mesdames et Messieurs de l'administration communale, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, chères citoyennes, chers citoyens. Au nom du bureau du Conseil général, je vous souhaite la bienvenue dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, pour la dernière assemblée plénière de l'année 2024. Je salue et remercie le public présent ce soir et vous demande de bien vouloir éteindre ou mettre sous silence vos téléphones portables. Pour les personnes du public qui assisteraient pour la première fois à une séance plénière du Conseil général, je vous rappelle que vous ne pouvez en aucun cas intervenir ou prendre la parole en cours de séance et vous prie d'observer le silence durant les débats. Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, vous avez été convoqués et avez reçu les documents utiles dans les délais prescrits par notre règlement. Nous pouvons débiter notre séance en suivant l'ordre du jour ; cet ordre du jour appelle-t-il des remarques de votre part ? Ce n'est pas le cas, nous considérons que l'ordre du jour est approuvé.

1. APPEL DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS GENERAUX

Daria MOULIN

Je passe la parole à notre secrétaire pour passer au point 1 de l'ordre du jour, appel des conseillères et conseillers généraux.

Sabine REY

Bonsoir à tous. (*Elle procède à l'appel des conseillers généraux*). Nous sommes 47.

Daria MOULIN

Merci Madame la Secrétaire. Je demande aux scrutateurs de bien vouloir annoncer les arrivées et les départs éventuels de conseillers généraux en cours de séance, de manière à pouvoir tenir un décompte précis des voix lors des votes.

2. DEMANDE DE CAUTIONNEMENT POUR LE PROJET D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE LA STEP DE NOËS (PROJET STEP III)

Daria MOULIN

Nous pouvons passer au point 2, Demande de cautionnement pour le projet d'extension et de réhabilitation de la STEP de Noës (projet STEP III).

a. Rapport de la commission de gestion

Daria MOULIN

J'invite le rapporteur de la commission de gestion à s'approcher du micro, M. ROBYR.

Fabien ROBYR

Madame la Présidente du législatif, Monsieur le Président de la Ville, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, chères et chers collègues. La commission de gestion, après analyse des documents fournis par la Municipalité, constate que ces éléments sont complets et aptes à trancher la problématique qui est posée. Les obligations légales ainsi que l'âge avancé de la STEP de Noës appuient la nécessité d'effectuer ce projet et ses améliorations. De même, les inondations du 30 juin 2024 plaident également pour une réalisation rapide et efficace desdits travaux. Au vu de ces événements et des incertitudes liées à la couverture d'assurance qui reste à déterminer, le montant des travaux à entreprendre pourrait être plus conséquent qu'initialement prévu dans cette demande de cautionnement. En conséquence, et au vu de la cohérence du devis proposé avec les travaux projetés, et compte tenu du faible risque financier incombant à la Ville, la Cogest propose au Conseil général :

- d'entrer en matière sur l'objet ;
- d'accepter la demande de cautionnement simple en faveur de l'Association pour l'épuration des eaux usées de Sierre et environs à hauteur de CHF 20'660'781.10, et ce dans le cadre des travaux d'extension et réhabilitation de ses installations.

La commission accepte le rapport à l'unanimité des membres présents. Je vous remercie pour votre attention.

Daria MOULIN

Merci M. ROBYR. D'autres personnes souhaiteraient prendre la parole ? Ce n'est pas le cas, je laisse la parole à la Municipalité. Monsieur le Président.

Pierre BERTHOD

Merci Madame la Présidente, à mon tour de saluer les membres du législatif, mes collègues de l'exécutif et saluer le public fidèle présent. Je cherche la presse... tiens, il n'y a personne ce soir de la presse. Concernant l'objet qui est soumis à votre approbation, simplement cette prise de parole pour vous dire qu'au même titre que vous aviez traité – vous vous en souvenez – la demande pour la STEP de Granges, on se retrouve avec la STEP de Noës dans des obligations aussi de mise aux normes et de modernisation telles que vient de les exprimer M. ROBYR et nous remercions la commission de gestion pour son travail d'analyse. Merci.

Daria MOULIN

Merci M. BERTHOD. Nous allons passer... (*Un chef de groupe annonce l'arrivée d'une conseillère générale*). Merci M. EGGS.

b. Entrée en matière

Daria MOULIN

Nous allons passer au point 2 b, entrée en matière. La parole est aux chefs de groupes. M. REY.

Joël REY

Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues. Le groupe Le Centre s'est penché avec attention sur la demande de cautionnement pour le projet d'extension et de réhabilitation de la STEP de Noës appelé communément projet STEP III. Force est de constater, au vu du public présent, que la STEP de Noës a moins de supporteurs que le HC Sierre. Et pourtant, quand elle ne fonctionne pas ou que partiellement on s'aperçoit très vite que cela devient très problématique pour la population qui en bénéficie. Les crues du Rhône de cet été nous ont démontré, s'il fallait encore le faire, le besoin vital d'avoir une STEP fonctionnelle. Ces débordements du Rhône ont fait que ce projet a pris un certain retard et il faudra donc réhabiliter la STEP II avant de faire la saison 3. Cela aura un coût qui est en partie supporté par les assurances et par l'association des communes qui regroupent Chippis, Crans-Montana, Noble Contrée, Salquenen et Sierre. Notre groupe déplore l'absence de soutien de la part du canton et le manque de volonté de convergence afin d'aller de l'avant dans ce dossier sur l'aspect financier. Nous devons avancer car il est essentiel que cette station - qui est actuellement sous-dimensionnée et qui n'est plus d'actualité en termes d'exigences légales - soit mise le plus rapidement possible en conformité. Le groupe Le Centre accepte à l'unanimité l'entrée en matière.

Daria MOULIN

Merci M. REY. Mme Isabelle CLAUSEN METRAL.

Isabelle CLAUSEN METRAL

Bonsoir, Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues et au public composé peut-être de futurs conseillers généraux d'ailleurs. Une demande portant sur l'approbation d'un cautionnement simple à hauteur de presque 21 millions, certes, en faveur de l'association pour le traitement des eaux usées de Sierre et environs explicitée à l'aide d'informations précises mais aussi passablement techniques, nous dépassant quelque peu. Cette demande ne fait l'objet d'aucune réflexion particulière et sera acceptée par notre groupe. Elle reste de mise, examinée et validée notamment par la Cogest, que nous remercions au passage, alors que cette somme sera vraisemblablement revue à la baisse grâce ou avec le possible octroi de subventions, même si le taux n'est pas encore arrêté définitivement, tout comme l'éventuelle prise en charge, sur certains postes, par les assurances. Cette infrastructure presque cinquantenaire, devenue sous-dimensionnée, se doit d'être à nouveau réhabilitée, ce d'autant plus que le service cantonal de l'environnement l'a ordonné en 2020 déjà. Les exigences légales, environnementales se doivent d'être appliquées, notamment par la mise à niveau des infrastructures du traitement des eaux. A cela s'ajoute toute une série de mesures et de manutentions annoncées, indispensables suite aux dernières inondations. Cela dit, il n'y a dès lors pas lieu de s'opposer à la demande de cautionnement découlant d'une nécessité et non de travaux somptuaires, une dépense somme toute liée au bon fonctionnement de nos infrastructures. Les nouvelles et passagère habitudes à prendre après les événements de cet été, nous ont aussi peut-être - ou pas - rappelé l'utilité d'une STEP, tout comme la nécessité absolue d'avoir un système fonctionnel, efficient. Cette demande ne faisant l'objet d'aucune réflexion spécifique, elle sera acceptée par notre groupe, comme dit précédemment. Merci de votre attention.

Daria MOULIN

Merci Mme CLAUSEN METRAL. Mme BETRISEY.

Maryse BETRISEY

Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Conseillers, chers collègues. Tout d'abord, je tiens à remercier la Cogest pour le rapport

concernant la réhabilitation de la STEP de Noës. Après la lecture du rapport concernant la demande de cautionnement pour le projet d'extension et de réhabilitation de la STEP et au vu qu'une mise à niveau des infrastructures de traitement des eaux est nécessaire, notamment en ce qui concerne les rejets azotés et le traitement des micropolluants, ainsi qu'une série de mesures d'optimisation de la STEP pour que la capacité du traitement des eaux soit garantie, du moins jusqu'en 2050, le groupe Vert accepte à l'unanimité l'entrée en matière et la demande de la Commune. Merci.

Daria MOULIN

Merci Mme BETRISEY. M. MELLY.

Blaise MELLY

Merci Madame la Présidente du Conseil général. Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers, chers collègues. Je ne vais pas être très original, mais je souhaite quand même prendre la parole pour le groupe UDC par respect envers le travail réalisé par les services, le Conseil municipal et la commission de gestion. L'évacuation et l'épuration des eaux usées fait partie des missions des Communes valaisannes. La Commune de Sierre traite ses eaux usées dans les STEP de Noës et de Granges. Après avoir accepté un cautionnement pour les travaux à la STEP de Granges en février, nous traitons aujourd'hui une demande similaire pour celle de Noës. Ces travaux sont nécessaires. Ils font même suite à un ordre du service cantonal de l'environnement. Donc les équipements arrivent à la fin de leur durée d'exploitation. En plus il y a des exigences nouvelles en matière de traitement de l'azote. Et finalement, elle est sous-dimensionnée suite à la hausse de la population. Donc ces travaux sont évidemment nécessaires. Comme cette STEP est gérée par une association intercommunale qui procédera elle-même aux emprunts nécessaires aux travaux, nous nous prononçons aujourd'hui sur une demande de cautionnement. Ce cautionnement ne représente à peu près aucun risque pour la Commune parce que le traitement des eaux usées est un service autofinancé par les taxes d'utilisation. Le groupe UDC ne voit donc pas d'objection à cette demande et vous propose de l'accepter. Merci.

Daria MOULIN

Merci M. MELLY. M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Madame la Présidente du Conseil général, Monsieur le Président de la Ville, Madame et Messieurs les membres du Conseil municipal, chères et chers collègues. Le groupe PLR a également pris connaissance de la demande de cautionnement transmise par le Conseil communal pour l'extension et la réhabilitation de la STEP de Noës ; nous avons également pris connaissance du rapport de la commission de gestion relatif à cet objet. La STEP de Noës fonctionne depuis bientôt 50 ans. Les derniers travaux conséquents datent de 1995 et l'état actuel d'usure de plusieurs équipements impose leur renouvellement. La capacité de traitement de la charge organique est occasionnellement dépassée, notamment durant les périodes à forte affluence touristique. Enfin, il est indispensable de répondre à de nouvelles exigences légales prescrites notamment par la Loi sur la protection des eaux. Nous saluons la prise en compte de l'intégration architecturale de la station, comme ce fut le cas en 1995. Les impacts sur la qualité de l'air et sur le bruit seront limités, selon le message du Conseil communal. En raison de la proximité du village de Noës, nous demandons toutefois que ces deux derniers aspects fassent l'objet d'une attention toute particulière. L'implication des communes membres dans ce projet de 44 millions de francs – sous réserve de possibles charges supplémentaires liées aux inondations du 30 juin 2024 – se limitera à un cautionnement. Pour Sierre, celui-ci a été fixé à CHF 20'660'781.10. Les subventions fédérales et cantonales ne sont pas connues à ce jour et n'ont, ainsi, pas été prises en compte. L'extension et la réhabilitation prévues devraient permettre de répondre à l'évolution des besoins en traitement des eaux usées jusqu'en 2050. Le groupe PLR suivra ainsi les conclusions de la Cogest, qu'il remercie pour son travail ; il accepte l'entrée en matière et la demande de cautionnement. Merci de votre attention.

Daria MOULIN

Merci M. GERMANN. D'autres demandes de parole du législatif ? Ce n'est pas le cas. La Municipalité ? M. SAVIOZ, voulez-vous prendre la parole ? Monsieur le Président ? Non. (Nous passons donc à la discussion générale point 2 c de l'ordre du jour. La parole est au plénum. Il n'y

a pas de demande de parole. Nous passons au point 2 d, votation finale). Nous allons voter l'entrée en matière. Je demande aux scrutateurs et scrutatrices de se tenir prêts. M. CORNUZ manquant, un autre membre de l'UDC devra se désigner, merci. Les personnes qui sont favorables à l'entrée en matière lèvent la main. Mme MATTER. M. BRIGANTE. M. EGGS. Mme BENEY. M. KALBFUSS. Les gens qui sont contre ? Les abstentions ? **A l'unanimité, l'entrée en matière est acceptée.**

c. Discussion générale

Daria MOULIN

Donc je reviens à la discussion générale. Je pense que personne ne veut prendre la parole.

d. Votation finale

Daria MOULIN

Nous passons maintenant au vote final. Les scrutateurs, veuillez vous lever à nouveau. Les personnes qui acceptent la demande de cautionnement pour le projet d'extension et de réhabilitation de la STEP de Noës lèvent la main. Mme MATTER. M. BRIGANTE. M. EGGS. Mme BENEY. M. KALBFUSS. Unanimité, **la demande de cautionnement est acceptée à l'unanimité.** La Municipalité souhaite prendre la parole ? M. BERTHOD.

Pierre BERTHOD

Oui, mais je vous propose de juste passer la parole à notre collègue Jérémy SAVIOZ qui, en l'occurrence, officie aussi comme président de cette station d'épuration intercommunale.

Jérémy SAVIOZ

Bonsoir à toutes et à tous, merci beaucoup. Je vais être bref, simplement, effectivement vous remercier au nom de l'association pour l'épuration des eaux de Sierre et environs qui regroupe les Communes de Sierre, Chippis, Crans-Montana, Noble-Contrée et Salquenen. C'est effectivement un projet certes bien moins médiatique que celui qui nous a occupés mercredi passé avec la patinoire mais non moins important ; un projet d'avenir, on s'est effectivement rendu compte avec les crues de cette année à quel point le traitement d'épuration des eaux usées était quelque chose d'essentiel pour le bon fonctionnement d'une collectivité, le bon fonctionnement d'une société. Alors au nom de l'association et au nom de toutes les équipes techniques qui travaillent d'arrache-pied pour mettre en œuvre non seulement la réhabilitation suite aux inondations, mais aussi ce nouveau projet de STEP III, eh bien, je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une bonne suite de soirée.

Daria MOULIN

Merci M. SAVIOZ.

3. BUDGET 2025 DE LA COMMUNE DE SIERRE

Daria MOULIN

Nous passons donc au point (2) de notre ordre du jour, budget 2025 de la Ville de Sierre. Le budget a été traité par la commission de gestion ; je remercie la présidente, Mme Natacha BONVIN, ainsi que ses membres pour leur travail.

a. Rapport de la commission de gestion

Daria MOULIN

Point 2 a, je passe la parole au rapporteur de la commission de gestion. Comme le permet l'article 21 chiffre 7 du RCG, seules les conclusions du rapport seront lues, sauf décision contraire du Conseil général. Y a-t-il des remarques à ce sujet ? Puisque ce n'est pas le cas, j'invite M. ROBYR à lire la conclusion.

Fabien ROBYR

Merci Madame la Présidente. La commission de gestion a analysé le budget 2025 sur la base des documents fournis. Elle a complété son analyse par une rencontre avec MM. Benoît EMERY, secrétaire communal, et Pierre BERTHOD, président de la Ville. Les membres de la commission de gestion tiennent à les remercier chaleureusement pour leur disponibilité. À la lecture du budget 2025, et à l'instar des conclusions de ses rapports précédents, la Cogest constate que le résultat financier de la Commune est, cette année encore, largement impacté par les dépenses liées, soit celles qui dépendent de dispositions légales cantonales et impératives. Ces éléments, extérieurs à la maîtrise du Conseil communal, péjorent année après année le budget communal et ce, alors que les recettes augmentent. En ce sens, les recettes issues de l'impôt, celles tirées des aménagements de production électriques diminuent, alors que les charges liées augmentent continuellement ce qui permet difficilement d'atteindre l'équilibre budgétaire. En soi, la Cogest salue la bonne tenue du ménage communal pour les postes en sa compétence, et déplore que malgré cela, le budget ne puisse être équilibré. Au terme de la législature, la Cogest maintient ses inquiétudes. Le budget communal est fortement impacté par les charges de centralité. Comment la Municipalité compte-t-elle inverser et/ou équilibrer cette tendance ? La Cogest déplore qu'aucune piste n'ait été explorée à sa connaissance. A l'aube d'investissements importants pour augmenter l'attractivité des infrastructures de la Commune, la Cogest encourage la Municipalité à diversifier ses sources de revenus, et pourquoi pas, de façon créative. Arrivée à la fin de son analyse, la Cogest recommande au Conseil général d'entrer en matière, d'accepter le budget 2025 tel que présenté et d'autoriser le Conseil municipal à contracter les emprunts que ce budget implique. Je vous remercie pour votre attention.

Daria MOULIN

Merci M. ROBYR. Est-ce qu'à ce stade la Municipalité voudrait s'exprimer ?

Pierre BERTHOD

Volontiers Madame la Présidente. Bien évidemment le Conseil communal a pris connaissance du rapport de la commission de gestion et je les remercie toutes et tous pour leur travail et le temps qu'ils ont passé pour l'analyse de ce budget ; ce d'autant plus qu'en cette année chargée, eh bien, la commission de gestion a eu un certain nombre d'autres et de nombreux dossiers, somme toute assez conséquents. Bon, ce budget 2025 est également un peu particulier du fait des crues du Rhône. A ce titre j'aimerais vous dire en fait que nous n'avons toujours pas eu de détermination formelle de la part du canton du Valais quant à sa participation aux frais engendrés par cette catastrophe qui – pour rappel – s'élève pour la Ville de Sierre à 3,8 millions de frais d'interventions. Cet événement – donc les crues du Rhône - n'est ni anodin pour notre personnel municipal, ni pour nos finances. Et nous ferons face mais nous attendons une juste compréhension de notre situation de la part des autorités cantonales. C'est donc une affaire que nous suivons de très près. Cette année encore la commission de gestion, et je l'en remercie, relève la rigueur dans la tenue des dépenses communales. Et la Cogest met également en évidence les coûts en augmentation dans les domaines liés à la santé et au social. Alors là aussi notre Commune, comme les autres d'ailleurs, doit se préparer aux évolutions socio-démographiques qui nous attendent les prochaines années. En cela des politiques publiques fortes doivent être mise sur pied. Et je crois pouvoir dire que les Communes du district de Sierre ont conscientisé la nécessité de travailler ensemble et de manière encore plus concrète, afin d'une part de proposer les services publics attendus et d'autre part d'effectuer des économies d'échelle en, notamment, mutualisant des prestations, dans le domaine de la santé, notamment du 3^{ème} et 4^{ème} âge. La Cogest aussi nous invite à la créativité. Je ne crois pas que nous en manquons, pour exemple la diversification des sources de revenus, la volonté d'accroître l'attractivité contributive de la ville par une politique d'aménagement et de développement proactive ou encore la diversification de notre tissu économique, notamment dans le secteur de l'écoparc de Daval. Et concernant les charges de centralité, comme souvent indiqué, la législation actuelle ne prenant pas en compte cet indicateur dans le calcul de la péréquation intercommunale, nous nous trouvons face à des décisions « à bien plaire » de nos voisins et amis. Mais nous continuerons notre travail dans ce sens, tout comme nous continuerons également à sensibiliser les élus cantonaux aux réalités des communes-centres. Voilà pour ce préambule, Madame la Présidente.

Daria MOULIN

Merci Monsieur le Président.

b. Entrée en matière

Daria MOULIN

Nous passons au point 3 b, entrée en matière. La parole est au plénum. Mme CLAUSEN METRAL.

Isabelle CLAUSEN METRAL

Après la patinoire, le budget, parent pauvre de cette fin de législature. Le déficit annoncé, presque 4 millions, montant possiblement revu à la hausse, n'est pas accueilli avec joie bien qu'il se situe dans la moyenne des traditionnels budgets de fin d'année, avec occasionnellement en (20)23 un déficit bien moindre, plus encourageant, proche du simple million alors que les comptes présentés durant les 2 dernières législatures sont tous déficitaires hormis en 2022 et 2023 ... Seul l'avenir nous confirmera si ce budget peu réjouissant pourrait néanmoins être porteur de l'équilibre tant recherché, une fois devenu comptes. Nous pouvons allégrement nous calquer sur les traditionnels constats de la Municipalité, comme les observations, recommandations de la Cogest que nous remercions d'ailleurs. Si Sierre tient au mieux, parfaitement même, le cordon des dépenses sur lesquelles elle a encore une certaine maîtrise, elle assume aussi avec une appréhension totalement fondée, l'ensemble des charges découlant d'obligations fédérales et cantonales, sur lesquelles glisse totalement toute observation alors qu'elles semblent bien loin de se réduire avec le régime envisagé par la Confédération. Nos députés étaient enfin parvenus, après des années de bras de fer, à diminuer le poids financier des écoles tertiaires, un bol d'air chiffré cette année encore à CHF 800'000.-, presque ou justement le montant, suite à des modifications salariales cantonales, que la Ville se voit imposer en sus cette année pour le traitement du corps enseignant, dont on reconnaît au passage le mérite et l'utilité. Les charges de centralité, toujours aussi injustes, nécessitent avec célérité l'examen de pistes plus concrètes. Pas forcément bons conseillers mais dans la perspective de cette nouvelle législature, ne serait-il pas utile de nommer une commission ad hoc ou un groupe de travail composé justement aussi de Conseillers généraux amenés à y réfléchir en collaboration avec la Municipalité. Le poids des charges liées à la santé et prévoyance sociale, en hausse constante, assumées par la Ville est donc une préoccupation. Jusqu'à quand Sierre, tout comme les autres Communes, arriveront-elles à tenir la tête hors de l'eau ? Que tenter ? Certes, ces charges sont actuellement assumées, nos citoyens ne peuvent qu'en être rassurés, mais la Ville se doit aussi de garantir à l'avenir d'autres besoins : entretien des bâtiments municipaux avec notamment des remises aux normes essentielles, maintien de classes de proximité avec un contingentement jugé admissible, des UAPE accessibles, sans coûts excessifs ou rétroactifs, et penser aux aménagements usuels. Et surtout, pour que la Ville reste tout autant agréable, qu'elle continue à épauler nos petites sociétés locales (sportives musicales ou autres), créatrices de liens indispensables entre nos citoyens, animant et dynamisant la Ville, un tissu social. Côté rentrées financières, les aménagements de production, un pilier pour notre Ville, continuent fort heureusement à rapporter, même si en baisse légère. Ces chiffres rassurent, comme le fait que la Municipalité soit parvenue à attirer de nouveaux contribuables puisque les recettes fiscales sont annoncées en forte hausse, du moins pour les personnes physiques, depuis plusieurs exercices. Une manne attendue, bienvenue et des nouveaux citoyens qui pourront apporter eux aussi, nous l'espérons, du dynamisme à notre Cité en s'y intégrant. Espérons également que le projet écoquartier VIVA sur lequel la Ville mise avec ferveur permettra, comme escompté, d'y contribuer. Comment aussi ne pas passer sur les frais conséquents affectés au renouvellement du matériel des sapeurs-pompiers mais aussi à l'engagement de personnel complémentaire. C'est une charge financière, certes, mais la réalité du terrain rappelle à tous - et l'a d'ailleurs amèrement rappelé cet été - la nécessité de posséder en suffisance du matériel récent et fonctionnel, tout comme sur le terrain d'hommes motivés, en forme, face aux événements qui nous attendent certainement encore mais aussi pour nos citoyens qui comptent et se reposent sur leurs forces et engagements. Nous pouvons ce soir d'ailleurs les remercier chaleureusement du travail effectué cet été dans des conditions indescriptibles, dignes d'un film catastrophe. Par chance, grâce à leur réactivité et engagement hors norme, le bilan humain a pu être, fort heureusement, maîtrisé. Ils sont précieux tout comme l'ont été nos conseillers municipaux réactifs, impliqués sur le terrain avec l'ensemble des services municipaux, dont le CMS, investis sans compter. Par ailleurs, nous pourrions être tentés d'amender à la baisse, le Fonds climat qui, pour se constituer, grignote annuellement nos budgets déjà bien chargés. L'évolution des événements naturels, l'incertitude climatique nous confortent néanmoins à

continuer à l'alimenter. Hormis ces constats chiffrés, une petite remarque positive aussi sur les modifications apportées récemment sur les lignes des Bus sierrois en espérant qu'elles seront porteuses, que la population se tournera plus régulièrement et avec satisfaction vers les transports publics. Finalement, nous saluons également les jolis projets mentionnés dans le plan financier. Sierre se remodèle, évolue et vit au travers de ses citoyens. Il reste nécessaire d'être à leur écoute pour éviter des écueils, des situations considérées, peut-être, sur la place publique de saugrenues. Notre Municipalité doit continuer à y rester attentive - et elle en a les capacités - pour que cette Ville soit toujours l'agréable. Vous l'aurez compris notre groupe validera le budget, sans amendement et avec le secret espoir que les comptes 2025, comme 2024 d'ailleurs, soient porteurs de bonnes surprises. Il va de soi que nous autorisons aussi le Conseil municipal à contracter les emprunts utiles et acceptons la progression du taux d'indexation des revenus imposables. Merci.

Daria MOULIN

Merci Mme CLAUSEN METRAL. M. GERMANN.

Dominique GERMANN

Madame la Présidente, Monsieur le Président de la Ville, Madame et Messieurs les membres du Conseil municipal, chères et chers collègues. Sans réelle surprise – nous y sommes maintenant habitués - le budget 2025 présente un excédent de charge de plus de 3,7 millions de francs. Certes – et avant la connaissance précise des incidences financières des crues du Rhône - c'est un peu mieux que le déficit prévu pour l'année qui arrive à son terme. Mais ce constat ne réussit pas à nous rassurer complètement. Si nous sommes inquiets, c'est parce que, à l'instar de la commission de gestion, nous avons l'impression que notre exécutif ne ménage pourtant pas ses efforts pour gérer au mieux nos finances. Le problème - et nous ne cessons de le répéter - est structurel. Les solutions se trouvent sans doute dans l'amélioration de l'attractivité de notre commune – les améliorations fiscales en sont la preuve - et dans une meilleure répartition des charges de centralité avec nos proches voisines. Dans ce contexte, l'impulsion qui sera donnée à la ville et à la région par la réalisation des projets Valais Arena et VIVA Condémines nous rend un peu plus optimistes. Parmi l'ensemble des dépenses et sans proposer d'amendement, notre groupe souhaite qu'une attention particulière soit portée à l'avenir à notre participation financière à la Police Régional du Valais Central, qui est en augmentation régulière. J'avais déjà attiré l'attention du Conseil général sur ce point. Il sera temps, de notre point de vue, de faire, durant la prochaine législature, un bilan global de cette collaboration intercommunale après, sauf erreur, 5 années de fonctionnement. Fort opportunément, les inondations de juin dernier ont amené notre service du feu à demander une augmentation sensible de son budget. C'est de bonne guerre. Et ma remarque ne remet, en aucun cas, en cause l'immense engagement de notre corps de sapeurs-pompiers face à ces tragiques événements, ni la reconnaissance méritée qui lui est due par la population et par les autorités de notre Ville. Toutefois, le groupe PLR sera particulièrement attentif à l'évolution des montants qui seront engagés ces prochaines années dans ces domaines. Pour le reste, notre groupe se rallie aux conclusions de la commission de gestion, qu'il remercie pour son travail. Il votera l'entrée en matière sur le budget 2025, ne proposera aucun amendement dans la discussion de détail et, au vote final, acceptera le budget tel que présenté. Merci.

Daria MOULIN

Merci M. GERMANN. M. MELLY.

Blaise MELLY

Les années se suivent et se ressemblent. Ce budget (2024) 2025 ne contient pas de grosse surprise ni d'éléments très saillants. Il est dans la continuité des années précédentes avec une augmentation continue des charges liées au social, compensées pour l'instant par la baisse progressive de la contribution communale aux écoles de degré tertiaire, et des investissements relativement conséquents s'élevant à plus de 18 millions de francs. En soit, si on pense qu'il va se réaliser tel quel, ce budget est inquiétant et le plan financier 2025-2028 l'est encore plus. Par exemple, le budget prévoit un recours à l'emprunt de 9.5 millions de francs, en une année, plus de 500 francs par habitant d'endettement supplémentaire en une seule année, ce n'est pas rien. Et l'évolution continue à se péjorer avec 19 millions d'emprunt supplémentaire en 2026. Si l'on pense que ces chiffres sont estimés correctement, alors nous avons un sérieux problème. Cependant, ils sont très probablement trop pessimistes. Les deux dernières années, les comptes se sont révélés bien meilleurs que le budget, ce qui fait relativiser ces prévisions alarmistes. Un

élément qui pourrait être sous-estimé est le rendement des aménagements de production électrique. Depuis 4 mois le prix de l'électricité est reparti à la hausse sur le marché *spot* ; si cette évolution se maintient, les finances de notre Commune se porteront mieux que projeté. En outre et de façon plus importante, nous pouvons légitimement espérer que les rentrées fiscales des personnes physiques aient aussi été sous-estimées. Sur le long terme, ce sont naturellement ces revenus fiscaux qui forment le gros du financement d'une Commune. Pour que l'évolution puisse se poursuivre dans le bon sens, il s'agit d'un travail de longue haleine pour augmenter l'attractivité de notre commune. Nous devons continuer à travailler dans ce sens. Dans ces conditions, même si le budget a l'air alarmiste, nous souhaitons poursuivre le travail dans la même direction, celle d'une amélioration progressive de l'attractivité de notre commune. Nous n'amenderons pas ce budget. Je souhaiterais quand même commenter deux éléments. D'abord, ce budget présente une hausse de CHF 800'000.– de la participation communale aux salaires des enseignants. Cela est la conséquence directe de la décision du Conseil d'État et du Grand Conseil de baisser le nombre d'heures d'enseignement de 32 à 30 périodes en primaire et de 25 à 24 au cycle. Comme les enfants vont à l'école toujours 32 périodes, à l'école primaire, il a fallu engager des enseignants supplémentaires pour compenser cette baisse du nombre d'heures de travail des enseignants. De notre point de vue, cette décision est très difficilement défendable. Elle a des conséquences importantes tant sur le budget du canton que des Communes alors que les deux ont de la peine à équilibrer leur budget. Cette décision est naturellement en dehors de notre pouvoir décisionnel. Si elle vous déplaît, je vous invite à en parler avec vos représentants au Grand Conseil, l'UDC ayant été la seule à s'y opposer. Finalement, je ne pouvais pas terminer ma dernière intervention au Conseil général sans commenter l'évolution de la rubrique concernant les bus sierrois. Nouvelle augmentation, de CHF 144'000.– cette année, pour relier Daval et étendre les horaires en soirée. J'ai deux questions au Conseil municipal à ce sujet. Premièrement, avez-vous procédé à l'évaluation des mesures précédentes d'élargissement du réseau et d'augmentation de la fréquence ? Allez-vous procéder à l'évaluation de cette nouvelle mesure ? Quand ? Je rappelle que les chiffres donnés, lors du plénum en juin de cette année, montraient une fréquentation très faible. Et les mesures précédentes n'ont à ma connaissance jamais été évaluées. Deuxièmement, le Conseil municipal a communiqué le 9 décembre pour annoncer la prolongation de la ligne et des horaires prolongés. Or, nous devons valider aujourd'hui l'augmentation de budget qui est nécessaire pour que ces mesures puissent être réalisées. C'est une rubrique amendable, en soi le Conseil général pourrait baisser... supprimer ce montant et donc, dans ce cas-là, je demande si la décision de communiquer n'était pas prématurée ? Le Conseil municipal n'a-t-il pas mis la charrue devant les bœufs ? En espérant que ces questions trouveront des réponses satisfaisantes, notre groupe acceptera l'entrée en matière.

Daria MOULIN

Merci M. MELLY. M. REY.

Joël REY

Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues. Notre groupe a étudié en détail le budget 2025 de la Ville de Sierre. Le rouge reste d'actualité même si on trouve une amélioration d'environ CHF 400'000.– par rapport au budget 2024. Les causes en sont connues : la compensation à froid de l'imposition ainsi que la réforme fiscale adoptée par le Grand Conseil, la modification de la loi sur le traitement des enseignants de la scolarité obligatoire a aussi eu un impact négatif, sauf pour les enseignants. Et, en parallèle, la diminution des recettes d'aménagements de production qui sont en retrait d'environ CHF 800'000.– et des coûts à la santé et à la prévoyance sociale qui augmentent aussi de façon récurrente, d'année en année. Une grande inconnue demeure pour ce budget et risque d'entraîner des conséquences sur de nombreuses années : les crues du Rhône. Des frais importants et nécessaires ont été engagés par la Municipalité afin d'être le plus réactif possible suite à cette catastrophe. A ce sujet, notre groupe souligne l'excellent travail fourni par tous les acteurs qui ont œuvré avec professionnalisme, célérité et empathie envers les personnes sinistrées afin d'atténuer, du mieux possible, le traumatisme lié à cette catastrophe. Bravo et merci à vous tous ! Pour en revenir à la question problématique : qui va payer quoi ? Il nous paraît essentiel que le canton prenne aussi en charge une partie des dégâts afin que la facture finale ne se retrouve pas uniquement à charge de la Commune. Un bras de levier important donnera la possibilité à notre district de se faire entendre, au travers des élections cantonales de mars 2025. Notre délégation du district de Sierre, tous partis confondus, doit être fortement représentée afin de défendre au mieux les intérêts de

notre commune et de notre région. En résumé : tous aux urnes ! Le groupe Le Centre accepte à l'unanimité l'entrée en matière.

Daria MOULIN

Merci M. REY. Mme BETRISEY.

Maryse BETRISEY

Mesdames et Messieurs, ben tout a quasiment été dit, le groupe Vert a ressorti les mêmes points. Le groupe Vert remercie la Cogest pour son travail et son rapport concernant le budget 2025. Et que constatons-nous ? Le budget 2025 s'inscrit dans la ligne des exercices précédents, il prévoit un déficit de 3 millions sept cents mille etc. mais – comme l'avait aussi remarqué un de mes prédécesseurs – une amélioration de CHF 400'000.– par rapport au budget 2024, il faut quand même annoncer les améliorations. Les coûts liés à la santé et à la prévoyance sociale augmentent et je suis... et le groupe Vert est d'avis que cela ne va pas s'améliorer avec les années. Le budget 2025 prévoit des investissements nets, en augmentation de 2,4 millions par rapport au budget 2024, les raisons vous les connaissez, rénovation de l'école de Borzuat, réaménagement des routes, équipements complémentaires du service du feu... enfin tout a été dit, je ne vais pas m'étaler là-dessus. Le groupe Vert salue – comme l'a indiqué la Cogest – la bonne tenue du ménage communal et espère que le prochain budget pourra nous apporter de meilleures nouvelles et peut-être être dans les chiffres noirs. Et avant d'officiallement accepter l'entrée en matière à l'unanimité, normalement sans amendement du groupe Vert, je tiens à vous parler d'une chose, car c'est ma dernière intervention en tant que cheffe de groupe et je tiens à remercier nos Conseillers municipaux, les membres du bureau et vous, les membres du Conseil général, ainsi que les chefs de services, pour la collaboration, l'écoute et votre disponibilité. Merci aussi à notre concierge, merci à M. Florent BAGNOUD, journaliste du Nouvelliste qui a toujours bien retranscrit les propos du groupe Vert. Et je remercie les chefs de groupes – ça ça me tient vraiment à cœur – avec qui j'ai aimé collaborer pendant cette législature. Ils ont toujours été à l'écoute et ont toujours répondu présents quand - en tant que débutante cheffe de groupe... je n'y connaissais pas grand-chose en tant que cheffe de groupe – ils ont toujours été là quand je les appelais pour me donner des conseils, merci à vous, chefs de groupes. Et merci aussi à la « *green team* » aux membres de la « *green team* » Cogest, ils sont là et merci à eux. Et pour conclure – et après vous ne m'entendez plus parler, en tout cas en tant que cheffe de groupe – j'ai envie de citer, car vous savez que j'aime bien les citations, j'ai envie de citer une phrase de Mère Teresa : « *Ne m'invitez pas à manifester contre la guerre, car je ne viendrai pas. Mais si vous m'invitez à manifester pour la paix, j'y serai* ». Nous acceptons l'entrée en matière à l'unanimité.

Daria MOULIN

Merci Mme BETRISEY. La Municipalité voudrait parler ? Monsieur le Président.

Pierre BERTHOD

Oui, merci, Madame la Présidente, il y a M. MELLY, chef du groupe UDC qui nous interroge de manière générale et je vais vous proposer au conseiller en charge des travaux publics et de la mobilité, à savoir M. Pierre KENZELMANN. Mais par rapport aux diverses interventions des chefs de groupes et en tout cas celles que j'ai pu noter, je crois que nous partageons, tous ici dans cette salle, les mêmes préoccupations, les mêmes objectifs, la même volonté, finalement, d'arriver à une amélioration des finances publiques communales, mais je crois qu'on est tous aussi conscients que nous avons un devoir, un devoir en tant que collectivité locale, c'est de subvenir aux besoins et d'amener les prestations de services et les infrastructures nécessaires au bien-vivre ensemble dans notre commune. Nous nous essayons chaque année à cet exercice, qui est loin d'être évident, qui est de trouver des équilibres financiers. J'espère - comme vous l'avez dit, enfin certains chefs de groupes - que le résultat comptable sera meilleur que le budget. Je n'ai pas eu l'occasion, en 8 années de présidence, de présenter un seul budget dans les chiffres noirs, j'ai eu la chance tout de même, nous avons tous eu la chance, d'avoir deux exercices comptables qui étaient positifs les deux dernières années. Mais, vous le savez, un budget fait face à un certain nombre d'incertitudes, c'est le sens même finalement d'un budget et, comme je vous l'ai dit, notre souci se porte sur l'année 2025, sur les conséquences indirectes issues des crues et puis les éléments que nous avons estimés comme étant les plus corrects possible, nous verrons s'ils se réaliseront en termes d'investissements, de charges et de recettes de fonctionnement. Voilà, ces petits éléments étant dits, je vous propose peut-être de passer la parole à Pierre KENZELMANN

concernant les évaluations des mesures sur les transports publics et le pourquoi d'une annonce à la mi-décembre des modifications des horaires.

Pierre KENZELMANN

Voilà, bonsoir à tous. De manière succincte, pour vous dire que la prolongation de la ligne 1 en direction de la zone industrielle de Daval est véritablement une demande qui est faite sur ce pôle d'activité qui génère passablement de trafic, notamment en voiture et il nous semblait important de pouvoir donner des alternatives à ce trafic individuel motorisé. Concernant la prolongation des horaires, on s'aperçoit que les pôles d'activités sportives, notamment pour les jeunes, permettent à ces derniers de se rendre sur leurs sites ; mais par contre, la fin de leurs entraînements se trouve trop tard par rapport aux horaires qui étaient proposés. C'est pour ça qu'on a décidé de rallonger ces horaires de 3 lignes sur les lignes 1 et 2 pour desservir ces différentes infrastructures et permettre aux jeunes de rentrer aussi en transports publics. C'est une manière de renforcer l'accessibilité et aussi l'attractivité des transports publics dans la région sierroise. Quant à la communication, en Suisse le changement d'horaires qui est mené par les CFF mais qui est valable pour l'ensemble des transports publics a lieu le dimanche 15 décembre, donc ce qui nous laisse peu de marge pour introduire un autre jour l'entier de ces changements-là. C'est pour ça qu'on s'est permis de communiquer quelques jours avant pour avertir les utilisateurs de ces modifications et de pouvoir les utiliser dans le futur. Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite une bonne soirée.

Daria MOULIN

Merci M. KENZELMANN. Avant de passer à la discussion de détail, nous allons passer au vote pour l'entrée en matière. Mesdames et Messieurs les scrutatrices et scrutateurs, merci de vous tenir prêts au comptage. Que les personnes qui acceptent l'entrée en matière lèvent la main. Mme MATTER. M. BRIGANTE. M. EGGS. Mme BENEY. M. KALBFUSS. **L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.**

c. Discussion de détail

Daria MOULIN

Point c, nous pouvons maintenant passer à la discussion de détail. Je vous invite à prendre le fascicule du budget que je vais découper en plusieurs sections dans l'ordre d'apparition du document ; je vous prie de commenter, de poser vos questions ou de proposer vos amendements chapitre par chapitre. Avant de commencer, je rappelle que conformément à l'article 4 du règlement communal d'organisation, le Conseil général ne peut amender que des rubriques non liées supérieures à CHF 50'000.-. D'autre part, l'article 28 du règlement du Conseil général indique l'ordre dans lequel les diverses propositions d'amendement seront mises aux voix. De manière générale, les propositions des commissions, ou à défaut celles du Conseil municipal, ont priorité sur toute autre dans l'ordre du vote. Comme la Cogest n'a pas proposé d'amendement, cela signifie que nous allons opposer le texte du Conseil municipal à vos propositions éventuelles. Concrètement, nous passerons au vote la version de la Commune et non vos amendements éventuels. Nous pouvons maintenant commencer avec le message du Conseil municipal au Conseil général, pages 3 à 11. Y a-t-il des remarques ? Nous pouvons passer aux aperçus du compte de résultats et investissements, pages 12 à 17. Des commentaires ? Pas de commentaire. Nous passons aux comptes de résultats détaillés, avec l'administration générale, pages 22 à 26. Des remarques ? Nous en arrivons maintenant aux rubriques liées à l'ordre et sécurité publique, défense, pages 27 à 31. Y a-t-il des interventions ? Ce n'est pas le cas. Formation, pages 32 à 37. Des commentaires ? Passons à la culture, sports et loisirs, église, pages 38 à 45. Des remarques ? Santé, pages 46 et 47. Des prises de parole ? Ça va aller vite. Ce n'est pas le cas, donc, nous en arrivons à la prévoyance sociale, pages 48 à 50. Des interventions ? Nous passons aux transports et télécommunications, pages 51 à 54. Des remarques ? Nous passons à protection, environnement et aménagement du territoire, pages 55 à 58. Des prises de parole ? Passons aux finances et impôts, pages 61 à 65. Des remarques ? Et nous allons terminer avec les dernières rubriques des comptes d'investissement détaillés, pages 66 à 76. Des remarques ?

d. Discussion générale

Daria MOULIN

Pas de remarque, nous passons au point 3 d, discussion générale. La parole est au plénum. Pas de demande de parole.

e. Votation finale

Daria MOULIN

Je vous propose de passer à la votation finale point 3 e. Je demande aux scrutateurs de se tenir prêts au comptage. Que les personnes qui acceptent le budget 2025 lèvent la main. Mme MATTER. M. BRIGANTE. Mme BENEY. M. EGGS. M. KALBFUSS. **A l'unanimité, le budget 2025 est accepté.** Monsieur le Président, voulez-vous parler ?

Pierre BERTHOD

Très rapidement Madame la Présidente, je veux bien dire un mot. Déjà j'aimerais, écoutez, remercier le Conseil général pour ce soutien unanime. Mais j'aimerais aussi vous dire qu'on est parfaitement conscient que nous préférerions tous avoir un budget à l'équilibre et que vos remarques... ça fait quelques années finalement qu'on travaille ensemble, vous le savez, on essaye véritablement de trouver aussi – je le disais tout à l'heure – un équilibre financier. Mais si c'est unanime, croyez bien qu'au sein du Conseil municipal nous faisons aussi un effort pour tendre vers cet équilibre lors de la phase de préparation budgétaire et qu'ensuite nous tiendrons aussi, avec nos services, notre administration, la rigueur nécessaire à ce que les comptes soient autant, si ce n'est de meilleure qualité que celle du budget. Simplement ce message pour vous remercier de la confiance que vous nous octroyez en validant à l'unanimité ce budget.

Daria MOULIN

Merci Monsieur le Président.

4. DIVERS

Daria MOULIN

Nous pouvons conclure cette séance avec le point 4, divers. Avant de passer la parole à la Municipalité pour qu'elle nous transmette ses informations, je vous communique la date du premier plénum ordinaire de la prochaine législature, qui se tiendra le 19 février 2025. Je profite de cet instant de parole pour remercier Mme MARCHETTI pour le travail exemplaire durant ces 4 dernières années et la tenue du procès-verbal à venir ainsi que le précédent. Les prochaines dates seront communiquées par le nouveau bureau en place l'année prochaine lors du premier plénum de la législature de février. Monsieur le Président, vous avez la parole pour nous communiquer les informations de la Municipalité.

Pierre BERTHOD

Merci Madame la Présidente. En fait, je n'ai pas vraiment des informations, mais si vous êtes d'accord, je prendrai volontiers la parole après les éventuelles questions des divers du plénum pour plutôt un message de remerciements.

Daria MOULIN

Merci Monsieur le Président. La parole est à l'assemblée. M. VETTER.

Yann VETTER

Madame la Présidente, Madame, Messieurs les Conseillers municipaux, chères et chers collègues. En dehors de mes activités de conseiller général, je suis avant tout un étudiant qui voit sa session d'examen de janvier approcher dangereusement. J'ai pour habitude de réviser en bibliothèque, ça tombe bien, Sierre en a une très bonne, lumineuse et avec un bon nombre de places de travail. Malheureusement, tous les étudiants et étudiantes sierroises dans ma situation sont confrontés à un problème : notre bibliothèque ferme sur le temps de midi, venant interrompre notre rythme de travail. Face à cette situation, beaucoup d'étudiants et étudiantes sierroises font le déplacement jusqu'à la médiathèque de Sion pour pouvoir travailler sans interruption, ce qui est bien dommage, notre bibliothèque est si géniale. Mes questions sont donc les suivantes :

- Existe-t-il une raison pour que notre bibliothèque ferme sur le temps de midi ?
- Et est-il envisageable de la maintenir ouverte sur les temps de midi, notamment avant et pendant les périodes d'examens ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Daria MOULIN

Merci M. VETTER. Comme d'usage, je donne la parole à la Municipalité au bout de la troisième question. Y a-t-il d'autres questions ? Alors Monsieur le Président, je vous laisse répondre à cette question.

Pierre BERTHOD

Oui, j'y réponds avec ce que j'ai en tête. Je n'ai pas tout en tête, M. VETTER, mais je vous invite à vous déplacer un tout petit peu le temps de midi et d'aller à la bibliothèque de la HES-SO qui, sauf erreur de ma part, est accessible à tous les étudiants, suisses, aussi universitaires et donc vous pourrez continuer à travailler durant le temps de midi. Je vous félicite de travailler durant le temps de midi. Pensez à prendre une pause tout de même ; se sustenter à midi est important pour une bonne réussite des examens que je vous souhaite là aussi fructueux et avec les meilleures notes que vous méritez. Pourquoi est-ce que notre bibliothèque municipale ferme-t-elle le temps de midi ? C'est parce que nous préservons aussi nos collaboratrices et nos collaborateurs et que si nous devons ouvrir durant cette période, eh bien, assurément cela nous coûterait tout de même un petit peu plus cher en termes de traitement du personnel... mais n'hésitez pas, peut-être aussi, à aller travailler dans les bistrots si jamais le temps de midi. Mais le temps de midi est aussi consacré pour nos collaboratrices et collaborateurs, justement, au repas de midi. Voilà ce que je peux vous dire ; nous creuserons tout de même un petit peu cette question si vous voulez que j'aille plus loin.

Daria MOULIN

Merci Monsieur le Président. Y a-t-il d'autres demandes de parole dans les divers ?
Mme CLAUSEN METRAL.

Isabelle CLAUSEN METRAL

Je ne vais pas vous saouler trop longtemps, mais le temps pour moi de vous dire au revoir, vous bercer avec ma dernière prise de parole, chanter peut-être aussi « libérée délivrée... », je vous dispense de la suite... Et surtout vous souhaiter le meilleur pour cette prochaine législature, du moins pour la grande majorité d'entre nous... vous, qui ont choisi de continuer l'aventure politique, mais aussi ceux qui prendront un tout autre chemin. Comme l'a justement rappelé Joël, seuls un pourcentage assez restreint de Sierrois ont participé aux élections cet automne... nous sommes donc élus, choisis principalement par notre parti, nos amis et connaissances et ceux à qui nos promesses pourraient être destinées. Dans l'exercice de cette fonction, je parle bien de fonction et non pas d'un club d'amis, même si plusieurs d'entre vous me sont bien sympathiques, il y aura certainement néanmoins lieu de ne pas oublier ceux qui, sans avoir souhaité nous élire, accordent la confiance nécessaire tant que rien ne puisse les déranger ou toucher à leurs intérêts propres ainsi qu'à nos concitoyens qui entendent simplement respecter nos prises de positions, confiants en notre bon sens. Ne pas perdre de vue que nos choix, vos choix, doivent profiter bien effectivement à nos citoyens, sans les desservir, et rester ainsi attentifs aux mesures qui seront prises, aux options très strictes évoquées dans le plan financier 25/29 puisque des sacrifices sont annoncés, vigilants pour qu'ils ne péjorent pas la qualité de vie des Sierrois, tout comme nos sociétés locales. A Jennifer, Joël et Blaise, bravo pour vos nominations et dans cette certes prenante et exigeante mais néanmoins passionnante aventure au Conseil municipal : restez vous-mêmes. J'allais également oublier de remercier les chefs de groupe pour cette entente, si précieuse, ainsi que toutes les personnes qui œuvrent à la bonne marche de nos plénums. Finalement, il fait chaud au cœur de parcourir le dernier « Info Sierre », constater l'ensemble des projets qui se sont concrétisés durant cette législature pour rendre notre ville un peu plus agréable et restez tout aussi confiants, énergiques et déterminés dans le futur. Merci à vous tous, bonne fin de soirée et agréables fêtes de Noël et de fin d'année.

Daria MOULIN

Merci Mme CLAUSEN METRAL. D'autres demandes de parole ? Puisque ce n'est pas le cas, je clos cette séance... ah non, Monsieur le Président souhaite encore parler.

Pierre BERTHOD

Excusez-moi Madame la Présidente, je voulais juste, un petit peu à la suite de Mme METRAL... Nous vivons une fin de législature, et avec cela le départ d'une partie des élus qui la composaient. Alors j'aimerais, en premier lieu, adresser un message à l'intention de nos collègues de l'exécutif qui remettront leur casquette de conseillère et conseiller dans quelques jours. Je cite avec plaisir et reconnaissance Mme Laetitia MASSY, 12 ans de Conseil municipal, M. Marc-André BERCLAZ, 12 ans également, mais en deux temps pour lui, et M. Anthony LAMON, 8 ans de Conseil municipal. Chers collègues, votre dévouement, votre engagement constant, votre capacité à écouter les besoins de notre commune et à agir pour le bien commun ont été un véritable atout pour la Ville de Sierre. Vous laissez une empreinte assurément durable, et au nom de la Municipalité, mais aussi de nos administrés, recevez nos remerciements pour votre travail exemplaire au profit de notre commune. Je souhaite d'ores et déjà la bienvenue au sein du collège municipal à Mme Jennifer GENOUD EPINEY, M. Blaise MELLY et M. Joël REY. Et vous souhaitez aussi beaucoup de plaisir dans cette noble bien qu'exigeante fonction. Je tiens également à remercier tous les conseillers et conseillères généraux qui arrivent aujourd'hui au terme de leur mandat, qu'il ait duré 4 ans, 8 ans ou davantage. Que vous ayez siégé pendant un court ou un long mandat, votre rôle a été essentiel. Vous avez su donner de votre temps et de votre énergie pour représenter les citoyens de notre ville et faire entendre leurs préoccupations. Nous vous souhaitons à tous le meilleur pour la suite, convaincus que l'expérience unique vécue ici sera un vrai enrichissement pour la suite de votre parcours. Et pour finir, merci et félicitations à toutes celles et ceux qui ont été élus ou réélus cet automne et qui accompagneront les destinées de notre collectivité les quatre prochaines années. Ensemble nous devons relever de nombreux et passionnants défis et je suis convaincu que, par notre travail, nous saurons être à la hauteur des attentes de nos habitantes et habitants. Je termine en vous adressant, à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour les fêtes et la nouvelle année. Et avec votre autorisation, Madame la Présidente, je crois que nous pouvons nous applaudir. (*Applaudissements*).

Daria MOULIN

Merci Monsieur le Président, merci à tous. Je clos cette séance à 19h00 pile et vous convie au traditionnel apéritif offert par la Ville. Bonne soirée à tous.

Fin de la séance : 19h00.

Conseil général de Sierre

La présidente :

Daria MOULIN



La secrétaire :

Sabine REY



Abréviations :

PLR	:	parti libéral-radical
PS/CG-PCS	:	parti socialiste/centre-gauche – parti chrétien social
UDC	:	union démocratique du centre
Cogest	:	commission de gestion
CEU	:	commission de l'édilité et de l'urbanisme
CDD	:	commission du développement durable